

**GROUPEMENT INTERRÉGIONAL
DE RECHERCHE CLINIQUE ET
D'INNOVATION**

CHU d'Angers
4 rue Larrey
49933 ANGERS Cedex 9

Tel : 02 .41.35.63.43 / 02.41.35.63.55
Contact : contact@girci-go.org



Coordonnateur

Christophe AUBÉ

Président de la CES

Alain DUPUY

Chargées de Mission

Marion GUYON

Cécile POTIER SUREAU

Angers, le 19 mars 2020

Objet : Report du calendrier - PHRC Interrégional 2020

Madame, Monsieur,
Cher collègue,

La note d'information **DGOS/PF4/2020/18 du 28 janvier 2020** relative aux appels à projets de la DGOS est parue le 03 février 2020 (cf. pièce jointe).

Celle-ci rappelle notamment que le PHRC finance des projets de recherche dont les objectifs sont d'évaluer la **sécurité**, la **tolérance** ou la **faisabilité** de l'utilisation des **technologies de santé** chez l'Homme et mesurer l'**efficacité** des technologies de santé. Dans cet objectif, les recherches prioritairement financées sont celles qui contribueront à l'obtention de **recommandations de fort grade** ;

Les résultats des projets lauréats devront directement permettre **une modification de la prise en charge des patients** ;

Les projets de recherche soumis au PHRC-I peuvent porter sur toutes les thématiques, dont le cancer, « à l'exception des infections liées aux VIH, VHB et VHC [...] » ; des thématiques prioritaires sont néanmoins définies par cette instruction : les projets portant sur les **soins primaires, la santé mentale et la psychiatrie, la prévention ou encore le coronavirus** se verront privilégiés lors du processus de sélection.

Les projets comportant un **volet médico-économique** sont également éligibles (cf. guide d'instruction).

Le montant total de financement disponible pour l'appel à projets 2020 pour le GIRC Grand Ouest est de 2,8 millions d'euros.

Le PHRC-I est ouvert à l'ensemble des établissements de santé de notre interrégion, ainsi qu'aux GCS, aux maisons de santé et aux centres de santé du territoire.

Au-delà des critères de recevabilité fixés par l'instruction, le GIRC Grand Ouest, via les décisions du Comité d'Orientation Scientifique, a adopté les critères supplémentaires suivants dans le but d'améliorer la structuration interrégionale :

- Les projets doivent être multicentriques, associer au moins **trois** établissements différents de notre interrégion dont au moins **deux CHU** (au moins **un CHU** pour les projets **en soins primaires**) ;

- Un minimum de **50 % de centres investigateurs et 50% d'inclusions** prévisionnelles dans l'interrégion est attendu ;
- Le montant maximum des projets éligibles au PHRC-I est de 250.000 € par projet, hors temps médical (ce seuil pourra être revalorisé selon l'intégration ou non du temps médical à la phase de sélection) ;

En outre, les projets s'appuyant sur les réseaux de compétences et d'investigateurs interrégionaux et/ou sur les projets financés par les Appels à Projets du GIRCI-GO, ainsi que les projets impliquant plusieurs établissements de notre interrégion et s'intégrant dans une démarche de structuration de la recherche dans le Grand Ouest, seront encouragés ;

Le calendrier de cette campagne PHRC-I 2020 est le suivant :

Date limite de dépôt des lettres d'intention	30 juin 2020 minuit
Sélection des projets sur lettres d'intention par la Commission d'Évaluation Scientifique	7 septembre 2020
Date limite de dépôt des dossiers complets	23 octobre 2020 midi
Sélection des projets complets par la Commission d'Évaluation Scientifique	Semaine du 18 janvier 2020

La plateforme informatique sur laquelle se fait le dépôt des lettres d'intention sera ouverte à partir du 02 Mars 2020 : les investigateurs souhaitant se porter candidats sont invités à se rapprocher de leur DRCI et à se connecter sur le site internet du GIRCI GO à partir de cette date (<http://www.girci-go.org/> Les appels d'offres / PHRC Interrégional) afin de **déposer en ligne une lettre d'intention**.

Concernant les soins primaires un point de contact national se tient à la disposition des porteurs de projet pour les orienter vers les personnes et structures support de proximité compétentes (soinsprimaires@girci-go.org).

Nous vous remercions de prendre connaissance des instructions disponibles dans le guide ci-joint et vous invitons à nous contacter pour tout complément d'information (contact@girci-go.org / Tel : 02.41.35.63.55 - 02.41.35.63.43).



Professeur Alain DUPUY
Président de la CES



Professeur Christophe AUBÉ
Coordonnateur GIRCI GO